

1) Préparation du 2^{ème} mouvement : Capd le 30 juin

A partir du jeudi 18 juin, les collègues devraient recevoir les propositions d'affectation de la phase informatique du 2^{ème} mouvement par téléphone. Attention, ce ne sont que des propositions qui risquent d'évoluer au moment de la CAPD.

En effet, la CAPD du 2^{ème} mouvement est repoussée au mardi 30 juin.

Cette CAPD étudiera :

- le 2^{ème} mouvement informatique
- la nomination des PE2 et des temps partiels de façon manuelle
- les départs Hors-Classe
- la liste d'aptitude PE
- les inéats-exéats

Dès la fin de la CAPD le 30 juin, tous les résultats seront sur notre site internet.

2) Préparation du 2^{ème} mouvement informatique : un mouvement ouvert

Afin de vérifier tous les résultats des propositions d'affectation et d'éviter les erreurs (barèmes etc,...) pour , au cas où, intervenir lors de la CAPD du 30 juin, le SNUipp organise des permanences pour les collègues :

- à Mulhouse / local du SNUipp (19 bld Wallach, derrière la gare)
mardi 23 juin – jeudi 25 juin – vendredi 26 juin et lundi 29 juin de 9h à 17h
mercredi 24 juin de 9h à 12h
- à Colmar / IUFM
mercredi 24 juin de 12h à 14h

Les collègues peuvent directement venir sur place ou téléphoner au 03 89 54 92 58.

3) Préparation de la nomination des PE2 et des temps partiels au 2^{ème} mouvement

Cette nomination se fera de manière manuelle lors de la CAPD du 30 juin.

Afin d'aider les collègues, le SNUipp organisera des permanences. En effet, il dispose déjà des postes réservés PE2 ainsi que de l'ensemble des postes à temps partiels.

Dès mardi 23 juin, il disposera aussi des rangs de classement des PE2 ainsi que des temps partiels.

Lors de ses permanences, le SNUipp fera remplir des fiches de vœux syndicales afin de soutenir les collègues lors de la CAPD du 30 juin.

a) Les permanences supplémentaires de la semaine prochaine :

- à Mulhouse / local du SNUipp (19 bld Wallach, derrière la gare)
mardi 23 juin – jeudi 25 juin – vendredi 26 juin et lundi 29 juin de 9h à 17h
mercredi 24 juin de 9h à 12h
- à Colmar / IUFM
mardi 23 juin de 12h à 13h
mercredi 24 juin de 12h à 14h

b) Les documents préparatoires :

- [la liste des postes réservés PE2 en cliquant ici](#) :

Il manque juste quelques postes que les IEN n'ont pas encore signalés. Cette liste sera réactualisée sur notre site internet.

- [la liste des postes à 75% en cliquant ici](#)
- [la liste des postes à 50%. Elle sera disponible sur notre site internet au cour de la journée du jeudi 18 juin en cliquant ici](#)

[Les collègues peuvent nous renvoyer une feuille de vœux syndicale qui se trouve ici en cliquant.](#)

4) Saignée dans les RASED du Haut-Rhin

Lors du CTP du 16 juin, l'Inspectrice d'Académie, dans le cadre de la politique gouvernementale, vient de fermer 40 postes RASED (sur 150 environs en total). Il s'agit de 18 G et de 20,5 E. Le SNUipp Haut-Rhin dénonce cette mesure qui va au-delà de ce qui était prévu initialement. Un courrier en direction des élus est en préparation.

[La liste des 40 postes fermés](#)

5) Nouvelles mesures prises par l'Inspectrice d'Académie pour la rentrée 2009 :

Dans les écoles, on ne peut que se féliciter de la croissance des effectifs (plus 500 élèves...) mais nous ne pouvons que **déplorer et dénoncer le maintien de 40 suppressions de postes pour les RASED et de 0 création d'emploi pour couvrir la poussée démographique.**

[Liste des 40 postes de RASED fermés](#)

Bilan Mesures carte scolaire : 107 fermetures / 108 ouvertures

[Déclaration intersyndicale au CTPD](#)

Quelques modifications par rapport aux [PROPOSITIONS](#) :

- ▶ BOLLWILLER Ecole maternelle du château fermeture annulée
- ▶ RIMBACH près GUEBWILLER Ecole élémentaire ouverture d'une classe
- ▶ RICHWILLER Ecole élémentaire ouverture d'une classe
- ▶ ROMBACH LE FRANC Ecole maternelle fermeture classe bilingue

Pour les autres écoles, il faudra attendre septembre.

Tous les fichiers ont été faits à partir des documents de l'administration.

ATTENTION, certaines mesures peuvent être modifiées au CDEN (jeudi 18 juin 2009 17h).

6) Base-élèves taclé par l'ONU

Base-élèves taclé par l'ONU : dans le relevé des conclusions et recommandations, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, alerté par le Comité national de résistance à base-élèves (CNRBE) en décembre 2008, rappelle vivement la France à l'ordre sur le fichier en question.

« S'agissant de Base Elèves 1er degré, les objectifs de cette base de données et son utilité pour le système éducatif n'étant pas clairement définis, le Comité est préoccupé par l'utilisation de cette base de données à d'autres fins telles que la détection de la délinquance et des enfants migrants en situation irrégulière et par l'insuffisance de dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations. De fait il demande à la France que la collecte, le stockage et l'utilisation de données personnelles soient compatibles avec les obligations qui lui incombent en vertu de l'article 16 de la Convention (...) Enfin, le Comité est préoccupé de ce que les

parents ne peuvent pas s'opposer et ne sont souvent pas informés de l'enregistrement de leur enfants et pourraient en conséquence être réticents à inscrire leurs enfants à l'école. »

7) Nouvelles circulaires RASED et Clis

Nous vous transmettons en liens, les dernières versions des circulaires « RASED » et « CLIS », qui devraient paraître dans les tous prochains jours au bulletin officiel.

[Nouvelle circulaire RASED](#)

[Nouvelle circulaire Clis](#)